

**Prestation de service de gardiennage du campus Arts et Métiers d’Angers**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE AN25.63**

Le cadre de mémoire technique visera à démontrer l’organisation et la pertinence des moyens mis en œuvre par le prestataire pour atteindre l’objectif qualitatif.

**Les candidats sont tenus de renseigner le questionnaire ci-après en tenant compte des exigences formulées dans les CCTP.**

**La réponse au cadre de réponse est obligatoire. Tout candidat n’y répondant pas sera exclu.**

**Les documents techniques supplémentaires ou annexes devront impérativement reprendre la numérotation du questionnement ci-dessous point par point, faire l’objet d’une mention dans la réponse à la question et se trouver dans le dossier de présentation immédiatement après ce présent cadre.**

**Critère 2.1** *(15 points)* **:**

Le candidat démontrera sa capacité à gérer la formation professionnelle et à assurer le suivi de ses personnels. Joindre un planning prévisionnel annuel de formation des agents qui seront affectés au site.

**Critère 2.2** *(10 points)* **:**

Quels sont les dispositions prévues afin de pourvoir au remplacement de votre personnel en cas d'absence ? Le candidat doit s’engager sur sa capacité à réagir pour réaliser la prestation prévue, malgré l’absence non prévisible d’un de ses personnels.

**Critère 2.3** *(10 points)***:**

Le candidat doit démontrer sa politique qualité et présenter l’ensemble des process qui seront mis en place afin d’améliorer la qualité de service.

**Critère 2.4** *(15 points)* **:**

Quels moyens seront mis en place pour mener à bien les missions énumérées dans le CCTP, en termes d’adaptation à l’environnement et aux besoins spécifiques de l’établissement ?

**Critère 2.5** *(10 points)* **:**

Le candidat doit également démontrer sa capacité à répondre dans un délai très court, à des demandes de gardiennage supplémentaire lors des réceptions et évènements exceptionnels organisés dans les locaux du Campus.

**Critère 3** *(5 points)***:**

Le candidat doit démontrer sa politique sociétale dans le cadre du marché.

Politique en matière de bien-être au travail *(2.5 pts)*, mesures inclusives ou pratique solidaires *(2.5 pts)*

**Critère 4** *(5 points)***:**

Le candidat doit démontrer sa politique environnementale dans le cadre du marché.

Moyens mis en œuvre pour réduire l'empreinte carbone *(2.5 pts)*, actions sur le traitement du papier ou des déchets *(2.5 pts)*.